

Muxel A., L'expérience politique des jeunes

Alfredo Joignant

Politix. Revue des sciences sociales du politique, Année 2002, Volume 15, Numéro 59
p. 212 - 219

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

spécialistes d'une histoire des disciplines qui s'autonomiserait en tant que telle.

Au-delà du projet scientifique commun, l'unité de l'ouvrage repose aussi sur des parcours croisés, parcours des auteurs étudiés mais aussi parcours des contributeurs. Au fil des chapitres, on découvre ainsi un M. Halbwachs lecteur de M. Poëte ou un L. Wirth, qui, avec d'autres sociologues de Chicago, est réhabilité en France dans les années 1970 pour contrer la sociologie urbaine néo-marxiste dont C. Topalov est alors un des tenants. Si on ne peut malheureusement que regretter l'absence d'une contribution propre de B. Lepetit, on lira avec d'autant plus d'intérêt les pages qu'I. Backouche consacre à son parcours intellectuel, qui vient éclairer en retour le projet de *La ville des sciences sociales*. Qu'il s'agisse de sa thèse sur l'armature urbaine de la France préindustrielle, de ses travaux tentant de faire le bilan de l'histoire urbaine et de rapprocher celle-ci des sciences sociales à qui elle a emprunté problématiques et concepts, on retrouve la même volonté de constituer la ville comme objet autonome et un questionnement commun : comment dépasser la difficulté à articuler un espace matériel, « qui obéit à une logique et une temporalité tenant à sa matérialité même », et un espace immatériel, « qui recouvre les relations sociales et les valeurs symboliques » (p. 301) ? I. Backouche, dont le travail de thèse avait été dirigé par B. Lepetit, rend alors un double hommage : hommage à J.-C. Perrot, lui-même directeur de la thèse de B. Lepetit, porteur d'un modèle puissant d'histoire urbaine dont elle se reconnaît l'héritière ; hommage à B. Lepetit qui avait su constituer à l'EHESS par ses publications, ses séminaires et ses directions de thèse un véritable lieu de réflexion pluridisciplinaire autour de la ville.

MUXEL (Anne), *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 190 pages.

par Alfredo JOIGNANT
Departamento de Ciencia Política
Instituto de Asuntos Públicos de l'Université du Chili

En s'appuyant sur une série d'entretiens, sur l'analyse secondaire d'enquêtes quantitatives ainsi que sur une enquête longitudinale menée auprès d'un panel de jeunes de 18 à 30 ans, dont certains ont été interrogés à sept reprises entre 1986 et 1997, Anne Muxel dont on sait la qualité des travaux qu'elle consacre depuis plusieurs années à la socialisation politique, commence par porter l'éclairage dans ce livre sur la possible spécificité des attitudes politiques de ce groupe de population. Elle s'interroge notamment sur le rôle et l'importance de la famille dans la constitution d'un héritage politique ainsi que sur le caractère durable ou non des « traces » laissées par

cet héritage. Elle revient ensuite sur les itinéraires politiques de ces jeunes, étudiés sur la longue durée, « la diversité des modes et des calendriers d'entrée en politique, l'entrelacs des mouvements de continuité et de rupture, de stabilité et d'instabilité, dans la façon d'exprimer et de vivre leurs choix comme leurs engagements ». Elle tente enfin de définir ce que sont aujourd'hui les cadres de référence des jeunes français et comment le contexte politique les travaille.

Au fil de cette recherche, A. Muxel soulève de nombreux paradoxes concernant les comportements politiques des jeunes français. A commencer par le niveau d'intérêt porté sur la politique par ces jeunes, lequel se situe aujourd'hui à des niveaux comparables à celui marqué par leurs aînés, contrairement au discours dominant qui voit dans la crise de la représentation le fruit d'une désaffection qui toucherait spécialement les cohortes les moins âgées. C'est ainsi que 47 % des 18-24 ans disent s'intéresser beaucoup ou assez à la politique en 1978, 40 % en 1988, 49 % en 1995 et 43 % deux ans plus tard (p. 107). Autre paradoxe : « les jeunes ont accès à plus d'informations » (p. 146) et, pourrait-on ajouter, affichent un niveau d'instruction très supérieur à celui de leurs parents... et pourtant « cette surinformation ne rend pas plus lisible le paysage politique actuel », ce qui se traduit par un fort sentiment d'incapacité à déceler les différences entre la droite et la gauche. Est-ce à dire que le rapport à la politique est resté à peu près le même entre les générations actuelles et les générations précédentes, en dépit d'un discours récurrent sur la crise du politique ? Certainement pas, puisque l'auteur montre tout au long de son livre non seulement que ce sont les enjeux de la vie politique qui ont changé, mais aussi les modes d'acquisition des connaissances et des outils politiques, ainsi que leurs usages.

L'auteur oppose ainsi connaissances héritées et savoirs acquis en cours d'expérience par des jeunes qui affronteraient non seulement des temps historiques différents de ceux de leurs parents, mais également des temps « généalogiques », « biographiques » et « générationnels » (p. 99) dont la confluence ferait d'eux des individus davantage portés à inventer de nouveaux rapports à la politique qu'à les hériter d'une manière plus ou moins passive. Mais s'ensuit-il pour autant que tout héritage se présente sous le signe inévitable de la passivité ? Et inversement, doit-on conclure que toute expérience de socialisation suppose un engagement actif dans des situations et des contextes sociaux par où s'acquièrent des connaissances ? Il s'agit-là certainement d'une opposition simplifiée entre deux logiques de socialisation politique dont on retrouve trace dans le travail d'A. Muxel lorsque elle écrit notamment que sous le pôle de l'héritage « la logique de l'identification fait valoir la trace des références et des repères jusqu'alors en usage, mais aussi la reconnaissance d'une filiation » qui inscrit « le parcours d'entrée en politique des jeunes dans le sillage d'une continuité

intergénérationnelle » (p. 16). On conviendra que cela revient à opposer presque mot à mot l'héritage à l'expérimentation, celle-ci étant entendue comme un passage par des « zones non balisées » par où la politique se découvre, de même que l'apprentissage de « l'autonomie individuelle », de la « singularité générationnelle » et l'existence de « ruptures par rapport à l'expérience des générations antérieures » (p. 16) caractériseraient ces jeunes. Ce serait donc « au travers de cette tension entre ces deux pôles d'interprétation que se construit le rapport des jeunes à la politique », « entre héritage et expérimentation » (p. 16). Or, il est clair que si opposition il y a entre héritage et expérimentation, elle ne peut être qu'idéal-typique, puisque toute expérimentation ainsi que le travail d'invention et de découverte qu'elle implique, à partir du moment où elle est envisagée du point de vue de l'agent individuel, a forcément lieu dans le cadre d'apprentissages hérités de certaines conditions sociales. L'agent porte avec lui, et en lui, les savoirs acquis lors des processus de socialisation qui ont notamment lieu au sein de la famille.

A. Muxel pose ainsi la question suivante : « Si les jeunes sont soumis à des expérimentations de plus en plus inédites, et moins directement référées aux générations les ayant précédés, cela signifierait-il que leur expérience politique suivrait des chemins moins balisés que par le passé ? » (P. 174-175.) Il s'agit d'une question intéressante, car elle permet de mettre l'accent sur les transformations qu'a connues le champ politique français au cours de ces trente dernières années, et donc sur leur incidence sur les processus d'apprentissage d'instruments, de catégories et d'outils politiques par des jeunes confrontés à des enjeux de lutte et des pratiques politiques qui ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux qui ont été intériorisés par leurs aînés. Mais il s'agit également d'une question trompeuse, dans la mesure où elle tend à faire croire que les expériences d'apprentissage sont autrement plus importantes que l'héritage dont auraient fait preuve les générations les plus âgées. Outre qu'il ne s'agit pas de choisir ni de privilégier un de ces deux modes d'acquisition de connaissances politiques, il est clair qu'un jeune, quelle que soit l'importance de l'héritage dont il est le bénéficiaire, fait face au monde politique à partir des connaissances qu'il a préalablement acquises, aussi biaisées, stéréotypées et imparfaites soient-elles, et dont la caractéristique est, comme le dit très bien A. Muxel, qu'elles laissent des « empreintes » sur l'individu (p. 180). Or, ce sont ces empreintes qui vont régir bon nombre des expériences postérieures d'apprentissage des individus, dans le cadre de situations sociales qui vont activer les savoirs préalablement acquis.

Il s'agit donc de démêler la dialectique de l'héritage et de l'expérience, puisque c'est dans la logique contradictoire qu'elle décrit que se forment les savoirs à partir desquels pourront être articulées des opinions et des identifications sur le plan politique. Or, à cet égard, il n'est sans doute pas

faux de dire que c'est dans le cadre d'une dialectique semblable que les cohortes les plus âgées ont dû également se former, ce qui permet déjà de poser un rapport d'équivalence entre les logiques de la socialisation politique auxquelles deux générations différentes ont dû faire l'expérience. Certes, la différence réside dans le fait qu'un certain nombre d'enjeux politiques auxquels s'affrontaient les cohortes les plus âgées avaient pour eux une centralité plus grande qu'aujourd'hui. Mais en même temps, outre que l'auteur fait « comme si » le monde politique auquel font face les jeunes d'aujourd'hui pose des difficultés inconnues de leurs aînés au point de vue des apprentissages politiques (on imagine que A. Muxel pense aux phénomènes d'information politique surabondante et imparfaite, de spécialisation croissante du métier politique et donc de ses enjeux, de l'émergence de professions qui participent à leur manière des luttes politiques), il reste que cela n'annule pas l'hypothèse d'une dialectique entre héritage et expérience qui s'impose également aux générations les plus âgées. A. Muxel a sans doute raison de signaler que c'est « au travers de la rencontre d'au moins deux temps générationnels se succédant et, entre autres, celui de ses parents et le sien propre, que l'on vient à la politique » (p. 68), ce qui revient à souligner dans la logique abstraite du temps ce qui est propre à chaque génération au point de vue de leur histoire spécifique. Mais il s'agit d'un temps qui exige d'être précisé, et ses composantes rapportées aux usages qu'en font les plus jeunes dans le cadre de leurs apprentissages politiques.

L'intérêt – indéniable – du livre de A. Muxel ne peut occulter certaines de ses limites, généralement liées à la démarche de l'auteur. Tel est le cas du choix méthodologique effectué par l'auteur, à savoir celui d'un va et vient entre, d'une part, un niveau agrégé d'analyse qui est largement privilégié dans le cadre d'une étude par panel et, d'autre part, certaines inférences relatives à des perceptions et de comportements observés à un niveau foncièrement individuel. Or, on connaît les risques de ce type d'approches qui, bien équipées pour aborder des questions de recherche qui se situent sur un plan agrégé, ne parviennent pas à rendre compte de la richesse et de la complexité cognitive et émotionnelle engagées dans des réponses à des questionnaires standardisés.

C'est ce qui explique que l'on puisse regretter l'absence de catégories pratiques d'analyse qui seraient investies par le sociologue afin de rendre compte des logiques sociales qui président à la socialisation politique des jeunes. Tel est le cas de la notion de temps qui, étant appréhendée par A. Muxel selon la logique agrégée des générations, ne se donne pas les moyens de la constituer en catégorie *pratique*, au double sens de temps tangible et signifiant pour des jeunes qui font leurs (premières ?) armes en politique. Mais c'est également le cas de la catégorie consacrée d'« intérêt pour la politique », dans la mesure où en tout état de cause si intérêt il y a, c'est

toujours dans le cadre d'un rapport pratique à la politique à partir de connaissances et de savoir-faire qui, selon les individus, peuvent fonder une compétence politique inégalement distribuée, mais toujours prête à s'activer à l'occasion de certaines circonstances de la vie quotidienne.

La dialectique entre l'héritage et l'expérience s'inscrirait donc elle-même dans des situations pratiques, dans le cadre desquelles l'individu apprend en pratique des choses sur la politique à l'occasion de ces interactions innombrables qui forment le tissu de la vie quotidienne. Or, A. Muxel frôle à la marge la question des usages pratiques des connaissances dont le sujet, selon notre propre expérience de recherche portant sur des jeunes chiliens, peut parfaitement ignorer si elles font partie d'un patrimoine familial, ou si au contraire elles sont intériorisées dans le cadre des expériences d'interaction, lorsqu'elle observe que « l'héritage est toujours une opération de réappropriation sélective » (p. 98). Certes, l'auteur a raison de souligner que la filiation, ce processus complexe par où le jeune hérite – sans forcément le savoir – de son milieu familial d'un ensemble de connaissances dont l'usage est plus ou moins pratique selon les groupes sociaux d'appartenance, est loin de signifier une reproduction à l'identique d'un certain type de rapport à la politique entre parents et enfants. En effet, ce n'est pas « parce que l'on reconnaît s'inscrire dans une même filiation politique que ses parents en termes de gauche ou de droite, ou ni de gauche de droite, que l'on partage nécessairement un même système de valeurs, une même vision du monde, une même grille d'entendement du politique » (p. 67). Ce faisant, A. Muxel touche du doigt la question des usages spécifiques des connaissances héritées par des jeunes qui, loin de découvrir de nouveaux savoirs sur la base de leurs expériences, redécouvrent constamment le poids du passé dans le cadre de ce que sont leurs nouveaux apprentissages.

C'est ici que l'on retrouve la nécessité de mettre dans un rapport d'équivalence, d'une part, les connaissances nouvellement acquises par les jeunes telles qu'elles se dégagent par exemple de leur rapport au vote et aux enjeux qui sont censés se trouver dans leur origine et, d'autre part, leur héritage familial de savoirs politiques, au moyen d'approches biographiques, d'histoires de vie et de la restitution de leur socialisation politique à travers des entretiens approfondis, afin de mettre en évidence non pas ce qui est foncièrement nouveau, mais plutôt cet air de famille qui relie leur présent avec leur passé. Par là, on comprend mieux le travail de réappropriation sélective des repères, des informations et des enjeux politiques auxquels s'adonnent aussi bien les jeunes que les adultes, par exemple dans le sillage des travaux produits en cognition sociale et théorie du schème, mais aussi à la suite des analyses proprement sociologiques qui mettent l'accent sur le poids des phénomènes de reproduction sociale... à ceci près qu'elles tendent à laisser complètement dans l'ombre la question

des changements politiques d'ordre biographique. Au cœur de la réponse à ce type de questions se trouvent les logiques spécifiques liées à la *compétence politique*.

On sait depuis longtemps que les individus se trouvent très inégalement équipés avec des ressources politiques qui feraient d'eux des sujets politiquement compétents. Et pourtant, face à l'ensemble de données que nous fournissent presque quotidiennement les sondages d'opinion sur ce sujet (la plupart du temps sous la physionomie d'« indices de politisation »), ceux-ci nous apprennent peu de choses sur la compétence politique pratique dont font preuve les citoyens ordinaires. Certes, A. Muxel signale avec raison que « pour rire des "Guignols de l'Info", il faut faire preuve d'une compétence non négligeable » (p. 151). Mais s'agit-il pour autant d'une compétence proprement politique ?

Dans plusieurs passages de son livre, l'auteur fait référence à deux types de compétences qui peuvent être mobilisés dans les rapports que les individus entretiennent avec le champ politique : la « compétence politique » et la « compétence sociale ». Si l'on entend donc par *compétence politique* cet ensemble de connaissances différenciées et inhérentes à la logique de fonctionnement ordinaire du champ politique, on peut donc comprendre qu'elle ne soit intériorisable que par des individus qui se trouvent favorisés soit par l'appartenance à certains groupes sociaux (les mieux pourvus en ressources culturelles), soit par leur insertion dans des milieux familiaux et dans des réseaux sociaux au sein desquels la politique ordinaire s'inscrit dans ses routines de fonctionnement. La compétence politique ainsi comprise se présente donc comme un ensemble de connaissances, d'outils et de ressources qui se trouve très inégalement distribués dans la population. Mais on sait aussi que les rapports à la politique ne tirent pas seulement leur origine d'une compétence politique clairement différenciée de ces compétences sociales qui participent des logiques de fonctionnement d'autres champs sociaux, ou tout simplement de la vie quotidienne. Ainsi, la *compétence sociale* serait cet ensemble de connaissances et de savoirs qui, sous le jour des enjeux du champ politique, se présentent comme indifférenciés, mais qui malgré tout participent des modes de perception et des « opinions » concernant les luttes politiques. Tel est le cas, parmi tant d'autres, des connaissances et des savoir-faire qui sont tirés de l'expérience ordinaire de la délinquance par des individus incapables de se prononcer autrement sur les enjeux politiques sécuritaires, et qui sont pratiquement employés par eux afin de déchiffrer les luttes du champ politique concernant ce type de questions. C'est sans doute à ce type de compétence que A. Muxel fait référence lorsqu'elle cite le cas, fort intéressant, des Guignols de l'info et de leur indéniable succès auprès des Français... y compris de ceux qui se présentent comme politiquement incompétents, au sens ordinaire du terme. C'est que ces Français, soient-ils jeunes ou vieux,

hommes ou femmes, mobilisent dans leur perception des Guignols de l'info, cet ensemble de savoir-faire et de rapports quotidiens au langage et au rire qui, étant voué à des usages éminemment pratiques, leur permettent de constituer le spectacle politique des guignols en occasion d'exercice d'une compétence qui est moins politique que sociale.

C'est sans doute cette confusion entre au moins deux types de compétences en politique qui se trouve à l'origine de malentendus innombrables portant à croire que les Français (ou la plupart d'entre eux) sont politiquement incompetents. Certes, un certain nombre d'entre eux le sont effectivement, mais sous le rapport spécifique de la compétence politique telle qu'on l'a définie plus haut. Mais cela n'est plus vrai lorsque d'autres connaissances et ressources sont mobilisées dans les rapports que les citoyens entretiennent avec le champ politique, dans le cadre de ce que leurs vies ordinaires leur permettent de dire (c'est toute la problématique des opinions) et de faire en politique. C'est en ce sens que l'on peut dire, en suivant la conception de Giddens sur la compétence des agents dans le monde social (*La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987), que les citoyens disposent d'une compétence universelle leur permettant de percevoir le monde politique comme doté d'ordre et de sens, non pas parce les enjeux et les pratiques qui y ont lieu leur soient pratiquement familiers, mais plutôt parce que à défaut de posséder des connaissances politiques qui soient à la fois pratiques et différenciées, ils peuvent néanmoins mobiliser d'autres savoir-faire qui les habilent à produire des opinions et des discours *sensés* sur le monde politique.

Mais plus profondément, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle des individus politiquement incompetents sous plusieurs rapports, peuvent malgré tout mobiliser des bribes de savoirs politiquement différenciés qui leur permettent de faire preuve – en dépit des apparences – d'un sens politique parfois très aigu. En ce sens, il faudrait s'interroger plus profondément sur ces sujets qui, se déclarant pourtant désintéressés par la politique et parfois explicitement incompetents (« la politique ne me dit rien... »), parviennent néanmoins à se classer sur l'axe droite/gauche. Au-delà des discussions méthodologiques relatives au caractère extrêmement vague des échelles droite/gauche, il nous semble que ce positionnement révèle un certain type de rapport à la politique qui ne peut être réduit à l'incompétence pure et simple. « Se classer sur une échelle gauche/droite, écrit l'auteur c'est prendre position sur l'échiquier politique, c'est se reconnaître capable, tout autant qu'un autre, de tenir une opinion » (p. 125). Mais est-ce le tout du positionnement sur l'axe droite/gauche ? Ne peut-on pas y voir plutôt l'esquisse d'une identité politique qui, elle, fonderait un semblant de compétence ? Si c'est le cas, il faudrait donc réfléchir sur les rapports complexes qu'entretiennent l'identité sociale et la compétence

politique des agents, deux dimensions du statut de citoyen qui peuvent mutuellement se renforcer ou, au contraire, s'exclure.

Il faudrait sans doute déployer des protocoles d'enquêtes spécifiquement voués à démêler ce qui appartient à la compétence politique et ce qui revient à la compétence sociale, car « nous savons très peu de choses sur les manières dont les gens pensent à la politique et sur le langage à partir duquel ils expriment des croyances politiques "ordinaires" » (Berezin (M.), « Politics and Culture: A Less Fissured Terrain », *Annual Review of Sociology*, 23, 1997, p. 376). Dans ce travail de débroussaillage, il faudrait clairement distinguer les divers types de savoirs que les individus peuvent mobiliser dans leurs rapports routiniers à la politique, en sachant que ces savoirs ne proviennent par forcément, ni seulement, de leurs vies ordinaires, c'est-à-dire de ces existences qui s'enracinent dans les cercles d'amis, dans les rapports familiaux et de voisinage qui sont si fréquemment sollicités par la science politique d'outre-Atlantique. En effet, les individus peuvent également faire appel à des savoirs qui s'inscrivent dans le fonctionnement routinier des champs sociaux auxquels ils appartiennent, dont leurs espaces professionnels, et qui peuvent fonder des rapports sensés à la politique. Il s'ensuit que les individus peuvent toujours avoir quelque chose de sensé à dire sur la politique, et donc prendre des décisions moins rationnelles que raisonnables. Il y a là sans doute un ensemble largement hétérogène de savoir-faire, d'outils et d'instruments qui, au gré de certaines conjonctures, mais aussi de la capacité de certains acteurs (hommes politiques, partis, mouvements sociaux) à constituer un certain nombre de revendications en enjeux politiques plus ou moins saillants, peuvent se transformer en sources de compétences politiques dont les frontières et la pertinence peuvent être très variables. Après tout, les enjeux sécuritaires liés à la délinquance, ainsi que ceux qui se rapportent à la santé publique ou à la qualité de l'environnement (ce que Inglehart désigne sous le terme fourre-tout des « valeurs post-matérielles ») n'ont pas toujours existé, et se trouvent pourtant à l'origine de compétences sociales susceptibles de se voir transmuées en compétences politiques.